



Mot du président

Aux membres et sympathisant.e.s,

Comme nous le savons tous, faire bouger les choses implique d'avoir un point d'appui solide, ce qui s'applique aussi au CCSI/SOS Racisme. Quant est-il de l'état de santé de l'association et comment consolider ses fondations afin qu'elle remplisse au mieux sa mission ? Pour répondre à ces questions fondamentales, le comité et l'équipe permanente se sont réunis en mai 2015. La vision à long terme et les stratégies décidées à cette occasion façonneront les activités de l'association, pour les années à venir.

La permanence juridique et sociale est au cœur du travail de l'association. Par ce biais, elle apporte une aide ponctuelle ou un accompagnement à des personnes et familles en situation de fragilité et de précarité. Le CCSI/SOS Racisme offre accueil, conseil et protection juridique aux personnes migrantes du canton de Fribourg dans les procédures liées à leur statut de séjour et dont l'issue a un impact conséquent sur leur parcours de vie.

Mais la disparité entre les ressources disponibles et le besoin social du terrain risquent d'affaiblir la structure, en pesant lourdement sur les conditions de travail de ses employé.e.s. C'est pour cette raison qu'il a été convenu en 2015 de concentrer les efforts

de l'équipe professionnelle sur la stabilisation et le renforcement de la permanence.

Pour se faire, une recherche de fonds plus poussée a été engagée auprès de financeurs privés et institutionnels. Malgré une édition 2015 très satisfaisante, le projet de théâtre forum itinérant « Tous acteurs et actrices contre le racisme », ne sera pas renouvelé faute de ressources suffisantes. Cela étant, il est nécessaire de continuer à promouvoir et défendre les droits des migrant.e.s dans le débat public. Dans ce but, il convient d'intensifier la collaboration avec l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE), qui met en lumière l'application de la loi faite par les autorités. Les autres formes de participation au débat public, du ressort du comité, adopteront une ligne de communication étayée par l'expérience et la pratique de l'association sur le terrain.

Afin de renforcer sa base, il est déterminant d'augmenter les membres et partenaires de l'association. En ce sens, je me permets de vous rappeler que le CCSI/SOS Racisme fonctionne grâce à votre soutien, nous vous en remercions sincèrement. Soyons vigoureux au moment d'affronter les énormes défis migratoires que l'actualité et le futur nous imposent.

Euro de Ornelas

Structure

Membres du comité

Euro De Ornelas (Président)
Marie-Paule Bugnon
Sascha Moore Boffi
Flavia Juri
Nora Buletti
Nadège Morandi
Raul Suarez de Miguel



Repas de remerciement et de départ de Paola

Équipe de travail

Caroline Meraldi (juriste)
Guillaume Bégert (juriste)
Angie Labbé (coordinatrice administrative)
Maria Folleco (entretien des locaux)
Paola Costa Decollogny (comptable)

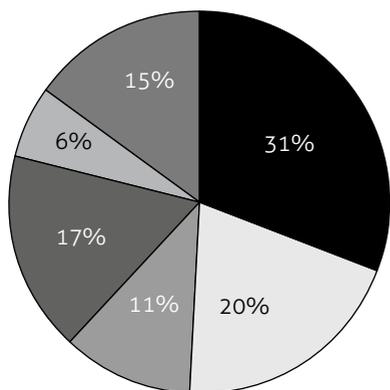
En avril 2015, Hélène Agbémégnah a été remplacée par Guillaume Bégert. Paola Costa Decollogny a également achevé ses activités au terme de l'année écoulée. Le comité et l'équipe de travail les remercient chaudement pour leur engagement et le travail accompli avec un investissement hors pair.

Permanence juridique et sociale

Heures d'ouverture

La réception est ouverte mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30
La permanence sans rendez-vous se déroule les 1er et 3ème mercredis du mois de 14h à 16h

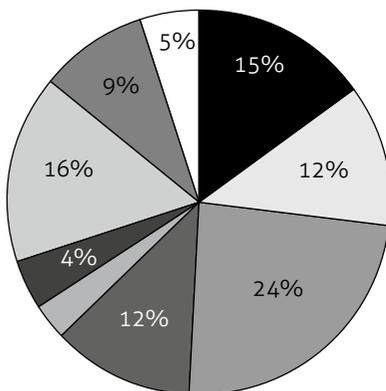
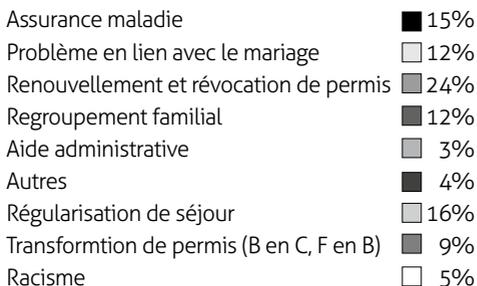
Permanence



PROVENANCE



NATURE DE LA DEMANDE



PERMANENCE

	2014	2015
Consultations uniques	128	124
Nouveaux dossiers	59	60
Dossiers assurances maladie	54	33

Permanence

Une action plus ciblée afin de mieux répondre aux besoins des personnes migrantes

2015 a marqué une étape importante pour le CCSI/SOS Racisme qui a redéfini ses priorités en recentrant son action sur l'accompagnement juridique et social des personnes migrantes dans le cadre de son travail de permanence. En 2015, près de 1200 visites et sollicitations téléphoniques ont été recensées à l'accueil de la permanence et près de 400 entretiens individuels ont été réalisés. 60 personnes ont confié un mandat de représentation à l'association pour la première fois. Au total, plus de 90 personnes et leurs familles ont été soutenues et conseillées par l'association dans le cadre de procédures en lien avec leur statut de séjour. Finalement, 33 personnes adultes et 15 enfants sans-papiers ont été affiliés à l'assurance maladie de base grâce au soutien du CCSI/SOS Racisme.

Une proportion importante de cas liés aux familles

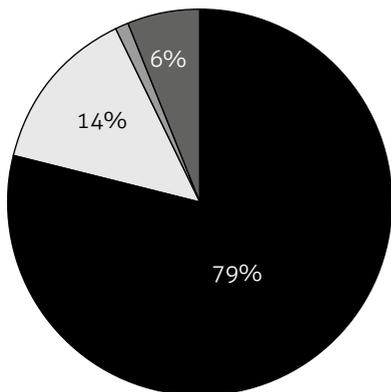
Nombreux sont les cas pour lesquels des personnes migrantes ont sollicité l'appui de l'association dans des procédures directement liées à la famille. La fragilisation d'une autorisation de séjour à la suite d'un divorce en est un exemple. Les difficultés pour des personnes étrangères mais aussi suisses pour se marier avec une personne sans-papier, faute de moyens financiers suffisants, en est un autre. Finalement,

les contraintes administratives rallongent et pèsent significativement sur les procédures de regroupement familial et il conviendra d'en suivre l'évolution en 2016.

Baisse des affiliations à l'assurance maladie en 2015

Une baisse significative du nombre d'affiliations à l'assurance maladie de base a été constatée. En effet, le nombre de dossiers ouverts auprès de notre permanence est passé de 64 en 2013 à 54 en 2014 et finalement à 33 en 2015. Plusieurs éléments permettent de comprendre cette évolution : certaines personnes et leurs familles ont obtenu un permis et volent désormais de leurs propres ailes ; certaines d'entre elles ne peuvent plus supporter les coûts induits par l'affiliation à l'assurance de base. Le droit à la santé est un droit fondamental de toute personne résidant en Suisse, indépendamment de son statut de séjour. Soucieux de favoriser l'accès aux soins des personnes sans-papiers, le CCSI/SOS Racisme entend intensifier la promotion du service d'affiliation proposé par sa permanence.

Comptes 2015

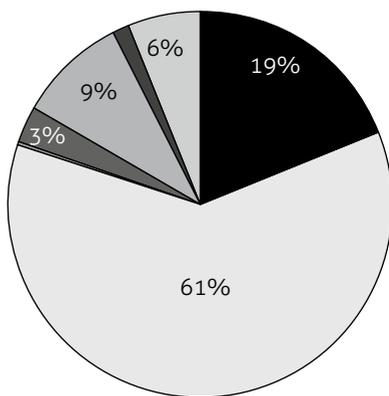


DEPENSES

Mission (Permanence)	■	79%
Charges administratives	□	14%
Communication	■	1%
Projet - Semaine contre le racisme	■	6%

RECETTES

Canton de FR (DSAS)	■	19%
Don Loterie Romande	□	61%
Communes	■	0.5%
Contributions mandants	■	3%
Parrainage	■	9%
Produits extraordinaires	■	1.5%
Projet - Semaine contre le racisme	□	6%



Comptes 2015 vérifiés par
Walter Rugo

Nos comptes seront présentés de manière détaillée à l'AG qui aura lieu le 11 mai 2016 et peuvent aussi être demandés auprès de notre secrétariat.

Comptes 2015

Bilan au 31.12.2015

Actifs

Actifs mobilisés	
Caisse	766.50
CCP	17023.47
Comptes BCF	615.20
Impôts anticipés	9.90
Débiteurs	233.00
Banque Coop, garantie loyer	1816.65
La Bâloise, c/c	6188.40
Actifs immobilisés (mobiliier de bureau)	1.00

Total des actifs **26654.12**

Passifs

Fonds étrangers	
Créanciers	7868.20
Impôts à la source	56.90
Passifs transitoires	0.00
Fonds propres	
Réserve de fonctionnement	200000.00
Capital initial	867.21

Perte de l'exercice -2138.19

Total des passifs **26654.12**

Récapitulation

Recettes	213346.40
Charges	215484.59
Résultat de l'exercice 2015	-2138.19

Soucieuse d'utiliser au maximum ses ressources dans l'accomplissement de sa mission au côté des personnes migrantes, l'association veille à une stricte gestion des dépenses et maintien ses charges administratives au minimum. En effet, près de 80% des dépenses sont directement allouées au service juridique et à l'accompagnement de nos usagers. Il s'agit des charges du personnel (salaires adaptés, formation continue et supervi-

sion) nous permettant de proposer un service de qualité.

Afin de renforcer davantage son engagement contre le racisme, l'association a soumis un projet dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2014- 2017. Bien que saluée et reconnue pour sa qualité, la candidature du CCSI/SOS Racisme n'a finalement pas été retenue.

Remerciements

Un grand MERCI

Aux membres du CCSi/SOS Racisme, aux bénévoles, aux donateurs et aux donatrices, aux parrains et marraines, à la Loterie romande, au Canton de Fribourg, aux communes et aux paroisses qui nous soutiennent, à Cricprint, à M. Walter Rugo - réviseur des comptes -, aux participant.e.s du repas de soutien, aux actrices et acteurs du théâtre Forum itinérant et au réseau : le délégué à l'intégration du Canton de Fribourg, la déléguée à la cohésion sociale de la Ville de Fribourg, le Service de lutte contre le racisme (SLR), Fribourg pour tous, espacefemmes, Al teatro, Solidarité Femmes, Fri-Santé, l'association Grisélidis, Caritas, le comité du 1er mai, UNIA, LivreEchange, l'ODAE romand, la COPERA, Point d'Ancre, au Port de Fribourg.

Impressum

Textes : Euro de Ornelas, Marie-Paule Bugnon, Guillaume Bégert
Réalisation : Cricprint



Centre de contact Suissesses-Immigrées
Kontaktstelle Schweizerinnen-Immigrantinnen

Avec le soutien de la



et de

La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) du canton de Fribourg

VOUS POUVEZ NOUS SOUTENIR

- En devenant membre de notre association (cotisation CHF 60.-/an)
- En finançant durant une année les services juridiques offerts à une personne et à sa famille (contribution membre parrain/marraine CHF 160.-)
- En nous faisant un don

CCP 17-10124-8
IBAN CH56 0900 0000 1701 0124 8

Rue des Alpes 11
Case Postale 366
1701 Fribourg

Tél. 026 424 21 25

info@ccsi-fr.ch
www.ccsi-fr.ch